



PROCES VERBAL

De la réunion du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

Mercredi 8 mars 2023 à 19h

(Pôle du Tomachon – St-Claude)

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Caroline Braun, Stéphane Gros, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Samuel Vernerey, Claude Pimpie, Alain Blondet, Daniel Jacquenod

EXCUSES : Maryse Vincent, Cécile Chiquet, Alain Bernard, Céline Desbarres, Toukkham Hatminichanh, Laëtitia De Roeck, Francis Lahaut

ABSENTS : Gérard Duchêne

POUVOIRS : Maryse Vincent donne pouvoir à Nelly Durandot, Cécile Chiquet donne pouvoir à Emilia Brûlé, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Toukkham Hatmanichanh donne pouvoir à Annick Grandclément, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Herminia Elineau, Francis Lahaut donne pour à Anne-Christine Donze

Soit 41 présents et 7 pouvoirs soit 48 votants

La convocation pour la séance du mars 2023, datée du 1^{er} mars 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

-----ooOoo-----

M. Raphaël Perrin, Président de la CC HJSC, a fait part de sa démission à M. le Préfet du Jura en date du 30 janvier 2023 de son poste de Président et de conseiller communautaire. La démission ayant été acceptée par le Préfet en date du 23 février 2023, il convient d'élire un nouveau président. Cette démission entraîne par ailleurs une nouvelle élection de l'ensemble des membres du bureau.

De même, M. Jean-Daniel Maire, vice-président de la CC HJSC, a démissionné de son poste de vice-président et de son poste de conseiller communautaire.

Il convient donc d'installer les nouveaux conseillers communautaires pour ces deux communes de Septmoncel-Les Molunes et Viry.

La séance sera présidée par le doyen d'âge et ce jusqu'à l'élection du nouveau président (article L5211-9 du CGCT). Il accueillera les conseillers communautaires, procédera à l'appel de l'ensemble des conseillers communautaires et donnera les indications nécessaires au bon déroulement de l'élection du président.

Il procédera à la désignation de 2 secrétaires de séance en application de l'article L2125-15 du Code général des Collectivités territoriales.

3.1 Assemblée HJSC : liste des conseillers communautaires

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers communautaires dont les noms suivent (par ordre alphabétique des communes) :

Suite à la démission de M. Raphaël Perrin, commune de Septmoncel-Les Molunes, Mme Eliane Grenard, 1^{ère} adjointe, nous a fait part, en date du 27 février 2023, de sa démission du poste de conseillère communautaire titulaire. De son côté, Mme Elisabeth Arbez-Carme, 2^{ème} adjointe, nous informe en date du 28 février 2023 de sa renonciation au poste de conseillère communautaire titulaire. De ce fait, M. Samuel Vernerey, 3^{ème} adjoint, devient titulaire et Mme Claudie Pillard, conseillère municipale, devient suppléante.

Suite à la démission M. Jean-Daniel Maire, commune de Viry, M. Alain Blondet, 1^{er} adjoint, devient titulaire et Mme Edith Singer, 2^{ème} adjointe, suppléante. Il convient donc d'approuver la nouvelle liste des conseillers communautaires ci-dessous.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
AVIGNON LES SAINT-CLAUDE	BRAUN Caroline	SAUVEUR Régis
BELLECOMBE	GROS Stéphane	PITEL Frédéric
LES BOUCHOUX	HEURTIER Isabelle	HENROTTE Jean-Marc
CHASSAL-MOLINGES	DEMARCHI Jean-François	
	CORNOT Claire	
CHOUX	PIERS Josette	MOULEYRE Jean-Louis
COISERETTE	VINCENT Bernard	MONNET Romain
	FREZIER Roland	
	DAVID Jean-Louis	
	DURANDOT Nelly	
	VINCENT Maryse	
	RIEUTORD Colin	
COYRIERE	GRENARD Daniel	GERAUD Alain
LAJOUX	MAITRE Hubert	GRENARD Thierry
LARRIVOIRE	DONZE Anne-Christine	KERNOU Mourad
	PASSOT Philippe	
	BRULÉ Emilia	
	PLAUT Laurent	
	CHIQUET Cécile	
	MINY Jean-François	
LESCHERES	MAYET Annie	MANZONI Guy
LES MOUSSIÈRES	ROCHET Christian	GROSTABUSSAT Sandra
LA PESSE	MERCIER CLAUDE	CARNOT Julien
RAVILLOLES	MOREL-FOURRIER Roger	CAVALIERE Vivian
LA RIXOUSE	BONIN Pascal	PERRIN Philippe
ROGNA	JACQUENOD Michael	DEMANGE Roland
	MILLET Jean-Louis	
	ELINEAU Herminia	
	INVERNIZZI Noël	
	BILLARD Isabelle	
	COTTET-EMARD Lilian	
	CHAMBARD Catherine	
	BERNARD Alain	
	DESBARRES Céline	
	LUTIC Philippe	
	HERZOG Frédéric	
	DUCHENE Gérard	
	GELPER Loïc	
	GRANDCLEMENT Annick	
	HATMANICHANH Toukham	
	DE ROECK Laetitia	

	PONCET Frédéric	
	BROCARD Olivier	
	VAUFREY Nelly	
	LAHAUT Francis	
SEPTMONCEL-LES MOLUNES	VERNEREY Samuel	PILLARD Claudie
VILLARD SAINT-SAUVEUR	PIMPIE Claude	MEYNIER Michel
VIRY	BLONDET Alain	SINGER Edith
VULVOZ	JACQUENOD Daniel	COLIN Yves

A l'issue de cet appel nominal, M. Roger Morel-Fourrier, doyen d'âge, président de droit, déclare le conseil communautaire de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude installé et ouvre la séance. Il propose que les deux plus jeunes de l'assemblée viennent le rejoindre en qualité d'assesseur. Ainsi, M. Colin Rieutord et M. Laurent Plaut le rejoignent.

Il est ensuite procédé à la désignation de 2 secrétaires de séance en application de l'article L2125-15 du Code général des Collectivités territoriales. M. Claude Mercier et M. Philippe Passot sont élus à l'unanimité.

3.2 Election du Président

Monsieur le Président sollicite l'assemblée pour connaître les candidats à la présidence de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude. Mme Isabelle Heurtier et M. Lilian Cottet-Emard sont candidats.

Il est alors procédé à l'élection, étant rappelé que celle-ci est effectuée à bulletin secret, à la majorité absolue aux deux premiers tours. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative (article L 2122-7 du CGCT). En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Résultat du premier tour de scrutin :

1 – Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 – Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48
3 – Bulletins blancs :	3
4 – Bulletins nuls :	0
5 – Suffrages exprimés :	45

Majorité absolue : 23 voix

Ont obtenu :

- Mme Isabelle Heurtier	27 voix
- Monsieur Lilian Cottet-Emard	18 voix

Mme Isabelle Heurtier est proclamée Présidente du Conseil communautaire et est immédiatement installée.

La Présidente tient à exprimer sa gratitude pour le soutien et la confiance apportés qui l'incite à travailler encore un peu plus. Elle s'efforcera à faire de son mieux pour servir le territoire et être à l'écoute.

3.3 Détermination du nombre de vice-présidents

L'article 5211-10 du CGCT en son alinéa 2 dispose que le nombre de vice-présidents est librement déterminé à la majorité simple par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'effectif total arrondi à l'entier supérieur et sans que ce nombre ne puisse excéder 15 vice-présidents **soit 49 délégués communautaires x 20% = 9.8 arrondis à 10.**

A la majorité des 2/3, le nombre de vice-présidents peut être porté à 30% de l'effectif arrondi à l'entier inférieur et sans que ce nombre ne puisse excéder 15 vice-présidents. Dans notre cas **49 sièges x 30% = 14.7 arrondis à 14.** Pour rappel, dans ce dernier cas, l'augmentation du nombre de vice-présidents ne s'accompagne pas d'une augmentation concomitante de l'enveloppe budgétaire globale dédiée aux indemnités de fonction du président et des vice-présidents.

Elle informe l'assemblée de son souhait d'avoir une équipe avec 10 vice-présidents qui seront répartis en fonction des différentes compétences. Elle gardera la partie finances dans son domaine de compétence ainsi qu'un œil attentif sur le programme Petites Villes de Demain. Elle souhaite avoir un 1^{er} vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme. Un autre vice-président qui sera chargé du commerce et de la politique de la ville. Un vice-président en charge du développement économique et de l'artisanat, un vice-président qui aura en charge la partie ressources humaines, service à la santé, population, un vice-président en charge du tourisme, un vice-président qui sera chargé des sports, des équipements sportifs, un vice-président en charge de l'environnement, la transition écologique et continuer à travailler sur le plan alimentaire territorial, agriculture-forêt, le développement durable. Un vice-président en charges du patrimoine et les bâtiments. Un vice-président en charge du SPANC, du transfert des compétences Eau et Assainissement. Un vice-président en charge de la communication et en lien avec les associations culturelles.

Le conseil communautaire, (résultat du vote : 48 pour, 0 contre, 0 abstention) détermine à 10 le nombre de vice-présidents.

A l'issue du vote, la Présidente demande une suspension de séance pour 15 minutes.

3.4 Election du 1^{er} vice-président

Mme la Présidente Isabelle Heurtier sollicite l'assemblée pour savoir quels sont les candidats. M. Philippe Passot se déclare candidat. Aucune autre candidature n'est déclarée. Il est procédé alors au vote

Résultat du premier tour de scrutin :

1 - Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 - Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48
3 - Bulletins blancs :	7
4 - Bulletins nuls :	0
5 - Suffrages exprimés :	41

Majorité absolue : 21 voix

Ont obtenu :

- M. Philippe Passot :	37 voix
- M. Daniel Jacquenod	4 voix

M. Philippe Passot est proclamé 1^{er} vice-président

3.4.1 Election du 2^{ème} vice-président

Mme la Présidente Isabelle Heurtier sollicite l'assemblée pour savoir quels sont les candidats. M. Jean-Louis Millet et Mme Nelly Vaufrey se déclarent candidats. Aucune autre candidature n'est déclarée. Il est procédé alors au vote

Résultat du premier tour de scrutin :

1 - Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 - Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48
3 - Bulletins blancs :	2
4 - Bulletins nuls :	0
5 - Suffrages exprimés :	46

Majorité absolue : 24 voix

Ont obtenu :

- M. Jean-Louis Millet :	33 voix
- M. Nelly Vaufrey	12 voix
- M. Daniel Jacquenod	1 voix

M. Jean-Louis Millet est proclamé 2^{ème} vice-président

3.4.2 Election du 3^{ème} vice-président

Mme la Présidente Isabelle Heurtier sollicite l'assemblée pour savoir quels sont les candidats. M. Claude Pimpie se déclare candidat. Aucune autre candidature n'est déclarée. Il est procédé alors au vote :

Résultat du premier tour de scrutin :

1 - Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 - Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48
3 - Bulletins blancs :	6
4 - Bulletins nuls :	2
5 - Suffrages exprimés :	40

Majorité absolue : 21 voix

Ont obtenu :

- M. Claude Pimpie :	25 voix
- Mme Caroline Braun :	13 voix
- M. Gérard Duchêne :	1 voix
- M. Olivier Brocard :	1 voix

M. Claude Pimpie est proclamé 3^{ème} vice-président

3.4.3 Election du 4^{ème} vice-président

Mme la Présidente Isabelle Heurtier sollicite l'assemblée pour savoir quels sont les candidats. M. Jean-François Demarchi se déclare candidat. Aucune autre candidature n'est déclarée. Il est procédé alors au vote :

Résultat du premier tour de scrutin :

1 - Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 - Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48
3 - Bulletins blancs :	9
4 - Bulletins nuls :	0
5 - Suffrages exprimés :	39

Majorité absolue : 20 voix

Ont obtenu :

- M. Jean-François Demarchi :	26 voix
- Mme Emilia Brûlé :	9 voix
- M. Daniel Jacquenod :	2 voix
- Mme Herminia Elineau :	1 voix
- M. Claude Mercier :	1 voix

M. Jean-François Demarchi est proclamé 4^{ème} vice-président

3.4.4 Election du 5^{ème} vice-président

Mme la Présidente Isabelle Heurtier sollicite l'assemblée pour savoir quels sont les candidats. M. Claude Mercier se déclare candidat. Aucune autre candidature n'est déclarée. Il est procédé alors au vote :

Résultat du premier tour de scrutin :

1 - Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 - Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48
3 - Bulletins blancs :	4
4 - Bulletins nuls :	0
5 - Suffrages exprimés :	44

Majorité absolue : 23 voix



A obtenu :

- M. Claude Mercier : 44 voix

M. Claude Mercier est proclamé 5^{ème} vice-président

3.4.5 Election du 6^{ème} vice-président

Mme la Présidente Isabelle Heurtier sollicite l'assemblée pour savoir quels sont les candidats. M. Lilian Cottet-Emard se déclare candidat. Aucune autre candidature n'est déclarée. Il est procédé alors au vote

Résultat du premier tour de scrutin :

1 - Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 - Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48
3 - Bulletins blancs :	6
4 - Bulletins nuls :	1
5 - Suffrages exprimés :	41

Majorité absolue : 21 voix

Ont obtenu :

- M. Lilian Cottet-Emard :	34 voix
- M. Daniel Jacquenod :	4 voix
- M. Gérard Duchêne :	1 voix
- M. Samuel Vernerey :	1 voix
- M. Frédéric Herzog :	1 voix

M. Lilian Cottet-Emard est proclamé 6^{ème} vice-président

3.4.6 Election du 7^{ème} vice-président

Mme la Présidente Isabelle Heurtier sollicite l'assemblée pour savoir quels sont les candidats. M. Alain Blondet se déclare candidat. Aucune autre candidature n'est déclarée. Il est procédé alors au vote

Résultat du premier tour de scrutin :

1 - Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 - Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48
3 - Bulletins blancs :	11
4 - Bulletins nuls :	1
5 - Suffrages exprimés :	36

Majorité absolue : 19 voix

Ont obtenu :

- M. Alain Blondet :	19 voix
- M. Daniel Grenard :	11 voix
- M. Daniel Jacquenod :	4 voix
- M. Colin Rieutord :	2 voix

M. Alain Blondet est proclamé 7^{ème} vice-président

3.4.7 Election du 8^{ème} vice-président

Mme la Présidente Isabelle Heurtier sollicite l'assemblée pour savoir quels sont les candidats. M. Roland Frezier se déclare candidat. Aucune autre candidature n'est déclarée. Il est procédé alors au vote

Résultat du premier tour de scrutin :

1 - Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 - Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48

3 - Bulletins blancs :	19
4 - Bulletins nuls :	1
5 - Suffrages exprimés :	28

Majorité absolue : 15 voix

Ont obtenu :

- M. Roland Frezier :	21 voix
- M. Daniel Jacquenod :	6 voix
- Mme Annie Mayet :	1 voix

M. Roland Frezier est proclamé 8^{ème} vice-président

3.4.8 Election du 9^{ème} vice-président

Mme la Présidente Isabelle Heurtier sollicite l'assemblée pour savoir quels sont les candidats. Mme Anne-Christine Donze se déclare candidate. Aucune autre candidature n'est déclarée. Il est procédé alors au vote

Résultat du premier tour de scrutin :

1 - Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 - Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48
3 - Bulletins blancs :	11
4 - Bulletins nuls :	0
5 - Suffrages exprimés :	37

Majorité absolue : 19 voix

Ont obtenu :

- Mme Anne-Christine Donze :	32 voix
- M. Daniel Jacquenod :	4 voix
- M. Francis Lahaut :	1 voix

Mme Anne-Christine Donze est proclamée 9^{ème} vice-présidente

3.4.9 Election du 10^{ème} vice-président

Mme la Présidente Isabelle Heurtier sollicite l'assemblée pour savoir quels sont les candidats. Frédéric Herzog se déclare candidat. Aucune autre candidature n'est déclarée. Il est procédé alors au vote

Résultat du premier tour de scrutin :

1 - Nombres de conseillers présents et représentés :	48
2 - Nombre de bulletins retrouvés dans l'urne :	48
3 - Bulletins blancs :	2
4 - Bulletins nuls :	4
5 - Suffrages exprimés :	42

Majorité absolue : 22 voix

Ont obtenu :

- M. Frédéric Herzog :	29 voix
- M. Daniel Jacquenod :	9 voix
- M. Samuel Vernerey :	2 voix
- M. Gérard Duchêne :	1 voix
- M. Laurent Plaut :	1 voix

M. Frédéric Herzog est proclamé 10^{ème} vice-président

La Présidente clos la séance à 22h30 en remerciant une nouvelle fois l'assemblée pour la confiance accordée. Elle remercie également les vice-présidents qui ont accepté de travailler avec elle dans cette équipe pour la suite de ce mandat.

-----ooOoo-----

Claude Mercier
Secrétaire



Isabelle Heurtier
Présidente



Fait à Saint-Claude,
Le 9 mars 2023

Philippe Passot
Secrétaire

